

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réception par le préfet : 06/05/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
2B – HAUTE-CORSE

De la commune de Vallica

Séance du 25 avril 2026 à 14 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M CASTELLANI Jean-René

Etaient présents : Mme ANTONIOTTI Claire, M ANTONIOTTI Jean-Nicolas ,
Mme BONFANTI PIGELET Raffaella, M CASTELLANI Abel, Mme COLOMBANI Claudine ,
M PIGELET Christophe.

Secrétaire de séance : Mme BONFANTI Raffaella.

Nombre de conseillers

- En exercice : 7
- Présents : 6
- Procuration : 0
- Votants : 6
- Absents : 0

N° de la délibération
8/2026

Date de convocation
20 avril 2026

Date d'affichage
6 mai 2026

OBJET
Vote compte administratif
2025.

Après que le Maire se soit retiré de la séance, sous la présidence de M Antoniotti Jean-Nicolas adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2025 qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION FONCTIONNEMENT	85 903,47	79 050,71
	SECTION D'INVESTISSEMENT	27 547,03	58 519,23
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)		79 981,19
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)		105 095,46
		=	=
TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)		113 450,50	322 646,59
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	SECTION FONCTIONNEMENT		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	93 130,00	
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	93 130,00	
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	85 903,47	159 031,90
	SECTION D'INVESTISSEMENT	120 677,03	163 614,69
	TOTAL CUMULE	206 580,50	322 646,59

Délibération certifiée exécutoire en sous-préfecture le 6 mai 2026

Hors présence du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2025.

Le Maire



M Castellani Jean-René
(Signature et Cachet)

Fait à VALLICA, le 6 mai 2026